

Présentation de la journée

TANDIS QUE MONTPELLIER ACCUEILLAIT LE CONGRÈS 2001 DE L'ABF, Nîmes, l'autre métropole languedocienne, fut en avant-congrès l'étape d'une journée d'étude « Art et bibliothèques : le droit à la culture ». Coorganisé par le Carré d'art-bibliothèque et le groupe des Bibliothèques d'art de l'Abf, son programme était conçu selon une double perspective : les collections d'art et programmes de grands éta-

blissements nationaux ou régionaux, d'une part, des projets spécifiques en art contemporain de l'autre en écho au Carré d'art Musée d'art contemporain. C'est dans ce cadre que la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque de l'Institut national d'histoire de l'art ont présenté dans leur avancement actuel les programmes d'envergure qui sont les leurs, tandis que la Médiathèque

François Mitterrand de Poitiers a montré comment l'art actuel s'inscrit dans l'activité d'une grande bibliothèque de province.

Parole fut ensuite donnée à des programmes documentaires spécialisés d'institutions aussi différentes que les musées et fonds régionaux d'art contemporain, l'artothèque de la BM de Lyon La Part-Dieu, l'association « Documents d'artistes » de Marseille ou la Médiathèque de Cavaillon, sur les collections de livres d'artistes en bibliothèque publique.

Ce fut l'occasion de constater que l'art est, depuis une demi-décennie, l'objet de programmes documentaires issus du fort développement des politiques culturelles et d'enseignement dans ce domaine. Le développement des collections d'art de la BnF sur le site de Tolbiac s'inscrit, du moins pour le haut de jardin, dans cette démocratisation de l'accès à la connaissance des œuvres d'art d'hier et d'aujourd'hui. Les propositions sont ambitieuses pour un libre accès tout en restant inscrites dans un environnement encyclopédique. En quelque sorte l'opposé ou le pendant « généraliste » de la bibliothèque de l'INHA qui rationalisera l'accès aux collections pour la recherche ou l'érudition amateur. L'organisation de la réunion de plusieurs fonds spécialisés majeurs exige une gestion des plus complexes et des plus rigoureuses. Représentant « la bibliothèque de province novatrice », la BMVR de Poitiers a témoigné de

son rôle de relais vers l'art contemporain par son engagement dans des partenariats avec le réseau artistique et sa pratique des « rendez-vous » avec des projets d'artistes. Une façon d'éclairer l'art dans les livres, par l'art en situation.

L'autre relais vers l'art contemporain relevant aussi du secteur des médiathèques publiques, ce sont les artothèques qui ne se contentent pas de proposer en prêt des estampes et des multiples mais qui accompagnent l'accès à leurs collections d'actions de médiation destinées à développer les compétences en art des emprunteurs ». Une manière de se coller avec les rejets sans nuance dudit art avec un bel enthousiasme. Autre pôle, encore, de médiation de l'art de notre temps, les collections de livres d'artistes. Livres singuliers qui, malgré leur production marginale et plutôt confidentielle, ne pouvaient échapper à

l'intérêt d'un certain nombre de bibliothèques municipales, environ trois cents, sises dans les grandes métropoles régionales aussi bien que dans de petites villes où l'on attendrait pas forcément un engagement pour ce type de collections.

Enfin, l'art contemporain entreprend d'organiser sa mémoire et ses outils de travail par des activités en expansion de documentation et d'archives. « *Documents d'artistes* », installé à Marseille, constitue une base de données de dossiers électroniques d'artistes de la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Consultables en ligne sur Internet, ces dossiers sont de fait autant l'instrument de promotion des artistes vis-à-vis des professionnels de l'art, objectif principal du projet, qu'un fonds documentaire mis à la disposition de tous les autres publics. Plus généralement, les dossiers d'artistes représentent une préoccupation

majeure nouvelle et l'originalité des documentations de musées, fonds et centres d'art contemporain. Là encore, dans leur utilisation actuelle et mis à part leur statut ultérieur d'archives, ces collections se situent à l'intersection de l'outil professionnel et de la documentation pour tout public intéressé. Des programmes de documentation électronique et de numérisation des fonds imprimés voient le jour, à l'image sans doute de ce que pratiqueront d'emblée les générations futures d'unités documentaires.

Que soient ici vivement remerciés monsieur Jean-Paul Fournier, maire de Nîmes, notre hôte au Carré d'art, ainsi que Daniel Valade, son adjoint à la culture et à la tauromachie, pour le chaleureux accueil qu'il a réservé à nos réflexions ; Benoît Lecoq, directeur du Carré d'art-bibliothèque, Marie-Josée Latour et toute leur équipe pour l'excellence de l'organisation sur place nécessaire à un travail fructueux et à une bonne convivialité ; tous les intervenants, enfin : Jean-François Foucaud, Bruno Van Dooren, Jean-Marie Compte, Monique Nicol, Françoise Lonardoni, Christine Finizio, Marceline Matheron et Martine Pringuet, qui ont permis à la richesse du programme de prendre corps. 